



LE NAIL

• Immobilier d'Exception •

UNE ÉQUIPE

- Des dirigeants associés, hommes de terrain, et membres de la chambre des experts immobiliers de France (FNAIM)



- Un back-office exemplaire au siège du cabinet

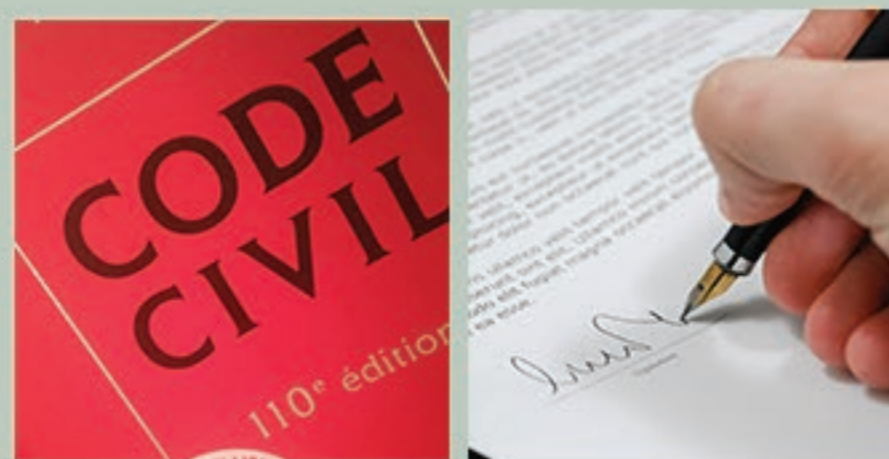


- Des correspondants expérimentés implantés sur le territoire

- Le Cabinet LE NAIL est un savoir-faire reconnu et fait référence comme en atteste les sollicitations de notaires, gestionnaires de patrimoine



- Conseil en matière d'expertise et de vente, connaissances techniques et juridiques



SUIVI ET COMPTE-RENDU

- Compte-rendu des visites



- Conseils et reporting personnalisé sur le suivi de l'action de vente pour les mandats exclusifs, mesures des performances via les statistiques



STRATÉGIE MARKETING ADAPTÉE

- Des dossiers d'informations complets avec des photos de belle qualité



- Mise en valeur des biens par des prises de vues aériennes par drone



- Web / réseaux sociaux / presse : grande visibilité des annonces grâce aux différents supports et réseaux nationaux et internationaux



BAREMES D'HONORAIRES :

Honoraires à la charge du vendeur, sauf convention contraire et particulière

Prix de vente inférieur ou égal à 500.000 € :

Forfait 30.000€ TTC ou à convenir

Prix de vente compris entre 500.001 € et 1.500.000 € :

6 % TTC du prix

Prix de vente supérieur à 1.500.000 €

6 % TTC du prix pour la part inférieure ou égale à 1.500.000 € et 4.5 % TTC du prix pour la part supérieure à 1.500.000 €.

SITUATION POUR L'ILE-DE-FRANCE SECTEUR URBAIN :

Prix de vente inférieur ou égal à 500.000€ :

forfait 25.000€ TTC.

Prix de vente supérieur à 500.000€ :
5% TTC du prix.

Expertise ou avis de valeur :
sur devis

TTC : Toutes Taxes Comprises